

Règlement décrétant un emprunt de 50 000 \$ pour la fourniture des services professionnels relatifs à la réalisation d'une planification de la main-d'œuvre de la Ville de Lévis et sa mise en œuvre.

Art. no.	Description	N ^o projet	Unité de mesure	Prix unitaire	Montant total
1,0	Honoraires professionnels pour la réalisation d'une démarche de planification de la main-d'œuvre de la Ville de Lévis et sa mise en œuvre comprenant: 1. La réalisation d'un bilan de la situation actuelle de la main-d'œuvre et diagnostic organisationnel identifiant les problématiques 2. L'identification des besoins de main-d'œuvre dans un contexte de modernisation de la gestion et vieillissement de la main-d'œuvre 3. L'analyse de la disponibilité actuelle de la main-d'œuvre à l'emploi 4. L'analyse des écarts entre les besoins et la disponibilité actuelle de la main-d'œuvre 5. Les recommandations quant à la planification de la main-d'œuvre.	Reh 5002	global		43 288 \$
	Sous-total:				43 288 \$
	Taxes nettes (± 7,95%)				3 441 \$
	Frais de financement (± 7 %):				3 271 \$
	Total :				50 000 \$

Préparé par: M. Claude Guérin, directeur des ressources humaines (Ville de Lévis)